

Les Abonnements sont reçus SANS FRAIS dans tous les bureaux de Poste

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

conflit, a fait à M. Etienne une réponse affirmative.

Un appel du citoyen Labussière

Le citoyen Labussière a fait apposer sur les murs de la ville un appel dans lequel il conseille le calme à la population, tout en blâmant en termes sévères l'attitude intransigeante des patrons. Voici des extraits de ce manifeste qui emprunte aux circonstances présentes une importance particulière.

Vos patrons se sont obstinés à refuser la concession nécessaire à la paix ; ils ont sacrifié des milliers de familles au caprice d'orgueil de l'un d'eux. Ils ont décrété le lock-out. La municipalité ne saurait juger autrement que vous une pareille attitude.

La municipalité ne saurait non plus juger autrement que vous la duplicité des fabricants qui, sans être engagés dans la querelle, ont participé au lock-out, leur nombreux personnel sur le pavé de la ville, et cependant, hier, faisaient encore travailler chez eux quelques ouvriers, trop prompts à l'obéissance ou trop faciles à égarer.

La municipalité a agi de façon différente s'ils avaient prétendu provoquer ceux-là mêmes qui sont leurs victimes.

Je comprends donc votre émotion et vos protestations, mais il est nécessaire pourtant que les protestations, même les plus naturelles et les mieux justifiées, ne se traduisent point par des excès plus dangereux du reste pour ceux qui les commettent que pour ceux qui les subissent.

La violence, en effet, déterminerait une répression à laquelle l'administration ni le conseil municipal ne veulent participer.

La population de Limoges ne doit pas s'y tromper. Elle est en face de ce dilemme : ou les manifestations de la rue garderont le caractère qu'elles ont toujours eu dans notre cité, et l'obéissance alors que les autorités administratives ne fassent point appel à la force armée ; ou les manifestations de la rue prendront un caractère de révolte, et donneront prétexte à recourir à la force armée.

Certes, à un semblable recours je ne m'associerai pas ; ni l'administration, ni le conseil ne s'y associeront, mais on agira sans nous et contre nous.

Le ministre a consenti à révoquer les ordres donnés ; mais je ne puis dissimuler que la décision prise d'appeler la force armée n'a été prise que conditionnellement. C'est à vous qu'il appartient désormais de dire le régime que vous préférez.

Il serait à souhaiter que cet appel si digne et si avisé et les conseils de nécessaire modération donnés au patronat par le ministre de l'Intérieur, concourent à mettre fin à un conflit dont toute la responsabilité retombe, dès maintenant, aux patrons qui l'ont systématiquement provoqué.

L'Agitation Politique

Conférences progressistes et cléricales en province. — La séparation. — Pressensé à Bordeaux.

Un certain nombre de réunions politiques ont eu lieu hier en province.

A Lyon, M. Aynard a critiqué le projet de séparation ; M. Motte a parlé de la « coopération féconde et pacifique des classes » ; M. Lannes de Montebello a parlé de la question militaire et de l'affaire des fiches.

La veille dans un banquet au grand cercle républicain, M. Audiffert, après s'être félicité de l'avènement du ministère Rouvier, avait dénoncé la séparation comme « une imprudence politique ».

A Charleville, M. Pion a fait une conférence, dans laquelle il a développé le programme de l'Action libérale et s'est élevé contre la séparation par laquelle on veut, dit-il, laïciser l'Eglise elle-même.

A Chalons, après une conférence faite par un délégué de la Ligue des Droits de l'Homme, un vœu a été adopté en faveur de la séparation.

A Bordeaux, où le conseil fédéral des sections girondines de la Ligue des Droits de l'Homme avait organisé une conférence, le citoyen de Pressensé, président du conseil fédéral de la Ligue, député de Lyon, a parlé sur l'action républicaine et humanitaire de la Ligue. Il a fait l'éloge de M. Traux, qui fonda la Ligue dans un moment difficile. Parla de l'affaire Dreyfus, l'orateur montre les résultats acquis et exprime l'espoir qu'on est à la veille de voir éclater la justice. Nous avons obtenu, dit-il, la réduction du service militaire, nous allons lutter pour la suppression des conseils de guerre. Le citoyen de Pressensé montre ensuite que les attaques injustifiées dont la Ligue a été l'objet de différents côtés, n'ont pas nui à son développement, car le nombre des adhérents est plus élevé que jamais.

L'orateur défend ensuite la ligne politique de conduite de la Ligue et revendique, pour elle, le droit d'intervenir pour combattre les ennemis de la République. La Ligue continuera à défendre toujours le droit et la justice, comme elle l'a fait jusqu'à présent.

L'orateur a été très applaudi.

LA CRISE RUSSE

Pour la Finlande

La Diète de Finlande paraît être acquise à la politique d'entente et de négociations avec le gouvernement de Pétersbourg.

Dans la séance de clôture, après que la Diète eût entendu le discours du Trône, qui assurait le peuple finlandais « de la continuation de la bienveillance impériale », le président fit une réponse où il fait voir autre chose que des formules officielles de politesse et de respect. Il protesta, au nom de la Diète, de son dévouement et de sa fidélité envers l'empereur, et dit la joie qu'il avait ressentie le peuple en apprenant que le tsar avait accueilli favorablement certaines parties de la pétition des Etats. Il ajouta qu'il espérait et souhaitait que le

reste de la pétition obtint également l'appui de l'empereur. — Les représentants de la nation finlandaise savent évidemment mieux que nous ce qu'elle veut et ce qu'ils ont mandat de revendiquer en son nom. Pourtant, les amis anciens et sincères de la Finlande ressentent un chagrin véritable et une vive inquiétude à voir agir comme ils le font ceux qui agissent en son nom. C'est chose grave que de sacrifier à la viande creuse de quelques concessions immédiates la noble dignité d'une protestation dont l'importance faisait la grandeur. C'est chose grave que de se laisser duper par l'apparente générosité d'un gouvernement qui se soucie aujourd'hui aussi peu que jamais d'être juste, mais qui est fort désireux de se donner du répit, et qui met tous ses soins à amoindrir la force de promesses hypocrites et fallacieuses les plus naïfs de ses adversaires ; enfin, c'est chose grave, à l'heure où se livre la lutte décisive entre toutes les forces de liberté, de justice, de solidarité et l'abjecte tyrannie tsariste, de se faire, par une défection intéressée et puérilement satisfaisante, le complice de l'ennemi commun. — LUCIEN HERN.

L'Agitation révolutionnaire

Il semble bien que la crise ouvrière soit sur le point de reprendre à Pétersbourg toute son acuité révolutionnaire. La fermeture de l'usine Poutilov, qui jette définitivement à la rue quinze mille travailleurs, et les grèves qui se produisent par contagion et par solidarité nous ramènent aux semaines qui précéderont immédiatement les journées du janvier. Attendons.

Il nous vient de Tcheliabinsk, aux confins de la Sibirie, la nouvelle de troubles graves, de caractère antisémite : seize maisons auraient été pillées et démolies, et des placards seraient distribués, appelant au massacre des juifs, qui s'enfuient et abritent où ils peuvent. Le télégramme d'agence qui nous apporte cette nouvelle dit que les troubles ont pour auteurs « les troupes de la localité », ce qui, jusqu'à plus ample informé, et bien que nous ne doutions pas que les troupes de Tcheliabinsk ne soient capables de tout, nous paraît néanmoins empreint de quelque exagération.

On télégraphie hier que les plus grandes précautions avaient été prises pour protéger le nouveau gouverneur général de Varsovie, partant pour Pétersbourg, qui tint cachée l'heure de son départ, et des troupes furent massées le long du chemin qu'il devait parcourir pour se rendre à la gare. C'est qu'on avait découvert un complot dirigé contre sa vie. — Il n'y a pas lieu d'être surpris. Les correspondances que nous envoie le Parti socialiste polonais signalent, depuis une semaine, une recrudescence certaine de l'agitation gréviste en Pologne, et une incessante croissance du mouvement révolutionnaire, exaspéré tout à la fois par la politique réactionnaire du gouvernement central et par les brutalités des autorités locales. Il y a quelques jours, à Varsovie, les obsèques de deux victimes des répressions policières furent l'occasion d'un conflit violent entre la force armée et les ouvriers socialistes. Plus récemment, on apprit que le gouverneur général Maximov avait pris parti dans la question de grève scolaire, qu'il s'était prononcé pour la fermeture de l'Université et pour des mesures énergiques, en assurant au gouvernement de Pétersbourg que toute cette agitation en faveur de la langue polonaise était superficielle et négligeable. Puis, la cour martiale de Varsovie condamna à mort deux ouvriers socialistes, accusés, l'un d'avoir tiré un coup de revolver qui n'atteignit personne, l'autre d'avoir frappé un agent de police au moyen d'une barre de fer. Enfin, on affirme que les autorités ont résolu d'étendre l'état de siège à la Pologne tout entière, afin de réprimer avec une pareille vigueur les attentats qui se produisent quotidiennement, et d'être en mesure d'étouffer vivement les mouvements révolutionnaires que l'on prévoit pour le premier mai. — Tous ces faits expliquent l'acharnement des repréailles.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

LA TACTIQUE DE TOGO

Nous n'avons pas d'indications précises sur la marche de la flotte russe ; mais si Rodjestvenski avait continué à la même allure sa marche vers le nord-est il serait maintenant à l'entrée du détroit de Formose. Or, il semble bien qu'il a ralenti sa marche pour attendre l'escadre de Nebogawa, est d'autre part évident qu'il ne voudra pas, en cas de bataille, s'embarrasser de tous ces navires charbonniers, que dans ce cas il les dirigera vers quelque mouillage où ils seront autant que possible à l'abri.

Quant à la flotte de Togo nous n'avons pas davantage de renseignements sur elle et nous ignorons non seulement ses mouvements récents mais même sa position exacte.

Il n'est d'ailleurs pas douteux que les Japonais n'aient profité du répit qui leur est accordé actuellement par Rodjestvenski pour réunir toutes leurs forces. Tant que la flotte russe n'avait pas débouché dans la mer de Chine il leur avait fallu envoyer de tous côtés leurs croiseurs pour surveiller l'approche de l'ennemi. Maintenant il leur est loisible d'opérer leur concentration complète en vue de la prochaine bataille.

Nous avons publié hier l'exposé des forces navales de deux adversaires qui se trouvent confirmés, à très peu de chose près, par les journaux japonais de vendredi et de samedi. C'est ainsi que le cuirassé *Yashima*, qu'on avait tout lieu de croire disparu et dont nous n'avions pas fait mention,

ne figure pas non plus dans l'énumération faite par les journaux de Tokio.

Ils évaluent le tonnage total des cuirassés russes à 87.344 tonnes, celui des cuirassés japonais à 60.890 tonnes. En croiseurs cuirassés, le tonnage est de 73.686 tonnes pour les Japonais contre seulement 14.724 pour les Russes. En croiseurs protégés et en torpilleurs, la supériorité de Togo est encore bien plus forte, en fait, écrasante.

Il n'en est pas moins évident, ainsi que nous l'indiquions hier, que les Japonais se trouvent placés dans une certaine infériorité en cuirassés, et on a vu qu'un homme aussi qualifié que l'amiral américain Dewey n'hésitait pas — si l'interview de lui publiée avant-hier est exacte — à attribuer une certaine importance à cette faiblesse relative de Togo.

Aussi, en ce moment, toute la question est-elle évidemment pour les Japonais d'arriver, en sacrifiant quelques-uns des vaisseaux rapides qu'ils possèdent en si grande quantité, à rétablir immédiatement la balance des forces à leur profit.

C'est d'ailleurs là la tactique qu'un spécialiste éminent, le capitaine de vaisseau anglais Bacon, exposait dans une étude parue dans le *Brassay Annual* il y a quelques années.

Il déclarait notamment « qu'aujourd'hui le sacrifice de navires d'une catégorie, afin d'obtenir la supériorité dans une catégorie plus importante, était la destruction de vaisseaux ennemis de cette dernière catégorie, est un facteur possible, inconnu des anciens, guerres navales et auquel les nouveaux navires rapides donnent une grande importance ».

Et ce n'est pas seulement aux torpilleurs mais aussi aux croiseurs de divers ordres qu'est réservé ce rôle important qu'on a pu appeler celui d'une « charge de cavalerie navale ».

Pour être efficace, cette agression des vaisseaux légers, accomplie la nuit, devrait être suivie d'une attaque générale des vaisseaux plus lourds. C'est vraisemblablement dans ces conditions que s'engagera la prochaine grande lutte sur mer.

JEAN LONGUET

P. S. — Deux coquilles ont rendu incompréhensibles les deux dernières phrases de mon article d'hier. On m'a fait parler de croiseurs japonais au lieu de croiseurs cuirassés. D'autre part, on m'a fait écrire : les Russes manquent absolument de navires (!). C'est de navires rapides qu'il fallait lire.

L'ESCADRE JAPONAISE

Croiseurs à Manille

On télégraphie de Manille, le 15 avril, qu'un cutter des douanes a vu un navire de guerre et deux contre-torpilleurs croisant devant Manille ; on suppose que ce sont les navires japonais précédemment mentionnés et supposés attendre le départ du seamer anglais *Carlisle*, qui charge actuellement des munitions destinées à la flotte de la Baltique.

Aux Pescadores

Le ministère de la Marine vient de lancer un ordre établissant des zones de défense autour des îles Pescadores, autour de l'île Okinawa (dans l'archipel des Liou-Kiou) et des îles Oshima et Ema, au large de la province d'Osoumi ; l'ordre comporte les restrictions habituelles dans la navigation.

LA NEUTRALITÉ

Accusations réciproques

La presse japonaise publie des articles véhéments contre la possibilité, pour la flotte russe de la Baltique, de violer à nouveau la neutralité, et déclare que quoique ces violations aient été tolérées par le Japon jusqu'à Singapour, elles ne seront pas supportées un instant de plus à l'est de ce port.

Le *Novoe Vremia*, renouvelant des accusations analogues formulées par lui à plusieurs reprises, se plaint de ce que le navire anglais *Impetunia* ait fait connaître aux Japonais la situation de l'escadre de la Baltique.

EN MANDCHOURIE

Combats d'avant-garde

Une dépêche de Kharbine dit : Un détachement de cavalerie russe s'étant avancé d'une quinzaine de verstes au sud de Tchanouloung, rencontra une avant-garde japonaise qui recula et abandonna le village de Tsouichou, au sud-est du chemin de fer.

La cavalerie russe, poussant plus loin, rencontra près de Gorigaichan le gros de l'ennemi qui comprenait un régiment de cavalerie et deux compagnies d'infanterie environ.

Les Japonais, menacés d'être tournés sur les deux flancs, reculèrent vers le sud-ouest et le col de Sidzagouline, déjà occupé par l'ennemi, fut également abandonné.

Le train court à Kharbine que les principales forces japonaises, du côté du sud, se trouvent entre Tiéline et Moudken.

Suivant des informations officielles de Tokio une force avancée au nord, venant de Sing-King, et chassant l'ennemi devant elle, a occupé le 14, à une heure de l'après-midi, Ying-Tcheng, à 88 milles au nord de Sing-King.

Un détachement de la même force, coopérant avec de la cavalerie, a occupé Ta-Chia-Tsou, le même jour, à six heures du soir.

Près de cette localité, les forces ennemies se composaient de sept bataillons de cavalerie, et d'une batterie d'artillerie. Elles reprirent d'abord Ying-Tcheng, puis revinrent vers Ta-Chia-Tsou. Trouvant cette place occupée, elles franchirent en grand désordre la passe de Pe-Ling, à deux milles au nord de Pa-Chia-Tsou.

— Pourtant je ne puis abandonner ma fille à un tel homme ! s'écria Mme Rougon. Je ne nous laisserai pas déshonorer... La justice n'est pas faite pour les chiens.

Trouche se dandinait. Il profita d'un silence. Monsieur Mouret est fou, déclara-t-il brutalement.

Le mot tomba comme un coup de massue, tout le monde se regarda.

— Je veux dire qu'il n'a pas la tête solide, continua Trouche. Vous n'avez qu'à étudier ses yeux... Moi, je vous avoue que je ne suis pas tranquille. Il y avait un homme à Besançon qui adorait sa fille et qui l'a assassinée une nuit, sans savoir ce qu'il faisait.

— Il y a beau temps que monsieur est fêlé, murmura Rose.

— Mais c'est impossible ! dit Mme Rougon. Vous avez raison, il m'a en l'air tout extraordinaire, la dernière fois que je l'ai vu. Il n'a jamais eu l'intelligence bien nette... Ah ! ma pauvre chérie, promets-moi de tout me confier. Je ne vais plus dormir en paix maintenant. Entends-tu, à la première extravagance de ton mari, n'hésite pas, ne l'expose pas davantage... Les fous, on les enferme !

Elle partit sur ce mot. Quand Trouche fut seul avec l'abbé Faujas, il ricana de son mauvais rire, qui montrait ses dents noires.

— C'est la propriétaire qui me devra un beau cierge ! murmura-t-il. Elle pourra gouter tant qu'elle voudra, la nuit.

Le prêtre, le visage terreux, les yeux à terre, ne répondit pas. Puis, il haussa les épaules, il alla lire son bréviaire sous la tonnelle, au fond du jardin.

XVIII

Le dimanche, par une habitude d'ancien commerçant, Mouret sortait, faisait un tour

LES PETITES PREMIÈRES

Aux Capucines et aux Mathurins

Les Capucines viennent d'ajouter à leur programme un petit acte qui est le début au théâtre de M. Sacha Guitry. Cela s'appelle le *Kutz*, et c'est l'histoire... Non, j'y renonce : la cocasserie de l'aventure est innarrable. Il y a dans le dialogue une vivacité, un imprévu dans la fanfaisie, un flegme dans l'arbitraire qui donnent à cette pièce un accent très particulier et tout à fait savoureux. Pourquoi le *Kutz* ? Je n'en sais rien et l'auteur ne s'en doute pas. Ce nom est posé là comme un chapeau pointu sur un toupet de clown. Allez voir le *Kutz*, je vous défie bien de ne pas rire. Je vous en défie d'autant plus que ce décapitant petit drame est enlevé dans un mouvement étourdissant par Galipaux, dont la verve est irrésistible autant qu'inlassable. Mlle Charlotte Lysès lui donne fort spirituellement la réplique.

Le reste du spectacle n'est pas moins attrayant, avec la *Bonne Intention*, la fine et délicate comédie en deux actes de M. Francis de Croisset, jouée avec tant de charme par Jeanne Granier et très plaisamment par M. Numès et Mlle Lora Noyr.

On ne se lasse pas d'entendre les deux excellents acteurs de valeur se remuer dans des comiques d'auteur et d'interprète.

Aux Mathurins, cinq pièces en un acte composent la nouvelle affiche. Après *L'Honneur des Bugates* et le *Messager*, on a d'abord accueilli l'Oncle Bertyn, de M. Ferdinand Bloch, joué avec sincérité par M. Numès et Mlle Lora Noyr.

Le succès de la soirée a été pour l'Homme à Femmes, de MM. Max Maurey et Xavier Roux, qui nous fait assister au tête à tête d'une cocotte avec un tuteur. Le luteur est d'une imposante plastique et la cocotte préfère le muscle à la conversation. Hélas ! le beau forain n'a de mal que l'apparence et se dérobe à toute étreinte : il préfère causer et mangier volontiers un morceau. La dame en est pour sa courtoisie et pour son enervement. Elle est bien tombée ! On ne la reprendra plus... avec celui-là. MM. Max Maurey et Xavier Roux ont mis infiniment d'ingéniosité, d'esprit, voire de vérité, dans ce dialogue que M. Numès et Mlle Léonie Dallet interprètent à ravir. Une amusante revue de M. Miguel Zamacois, *La Vie de Châteaufort*, menée avec entrain par MM. Reschal et Boucher et Mlle Lise Berty, qui imite Lavallière d'une façon inimitable, termine agréablement le spectacle.

A. A.

La Réglementation des Automobiles

Le rapport de M. Achille. — Le débat d'aujourd'hui. — Un essai.

Le Conseil municipal sera appelé, aujourd'hui, à approuver les nouvelles dispositions visant la circulation des automobiles. Elles lui seront soumises par M. Achille, rapporteur de la commission des transports.

Certaines de ces dispositions vont soulever bien des colères chez les chauffeurs : privation temporaire du permis de conduire en cas de responsabilité établie dans un accident et privation définitive si le chauffeur a tenté de se dérober interdiction des lanternes aux lumières aveuglantes ; obligation de munir les autos de silencieux effectifs ; défense de se servir abusivement de la trompe ou de tout autre signal. Mais, par contre, public, l'émancipation, l'air, sera enchanter de ces nouvelles dispositions.

D'autre part, les chauffeurs verront avec plaisir disparaître les maxima de vitesse imposés par la préfecture de police, et, avec eux, les conventions multiples desquelles quelques-uns de trop zélés agents s'occupent de faire respecter au signe des agents de l'autorité. Enfin, la commission a décidé que les agents cyclistes appelés à sévir devront être munis du brevet de chauffeur, afin de ne pas faire qu'en connaissance de cause.

Voilà qui est fait, en somme, pour donner satisfaction à tout le monde.

Puisque nous sommes dans l'automobilisme, disons que l'on verra prochainement circuler dans les deux premiers omnibus-automobiles. Ces deux voitures, l'une blanche, l'autre rouge, ne serviront d'ailleurs qu'à des essais pour le choix d'un modèle définitif. Les voitures publiques ne seront établies qu'après ces essais.

LE VOYAGE D'ÉDOUARD VII

A Alger. — La manifestation populaire

Un télégramme

Le yacht *Victoria et Albert*, à bord duquel les souverains anglais accomplissent une croisière en Méditerranée, est arrivé hier à Alger. L'annonce de la visite d'Édouard VII a été l'objet d'une telle animation des plus vives. Des huit heures du matin, une foule nombreuse se pressait sur les quais et sur les rampes du boulevard de la République pour assister à l'arrivée.

Vers midi on signale les navires anglais, le yacht royal escorté de deux croiseurs et de deux destroyers que précède une flottille de torpilleurs de la défense mobile d'Alger.

Le *Victoria et Albert* se détache du groupe tandis que des salves sont tirées par les vaisseaux anglais et les batteries de terre, et il stoppe à l'entrée du port. Des acclamations retentissent. Le consul britannique monte aussitôt en canot pour se rendre à bord du yacht. Édouard VII reçoit ensuite la visite du gouverneur et du contre-amiral Perce.

A terre

A trois heures quarante-cinq, Édouard VII descend du *Victoria et Albert* et prend place dans une chaloupe, qui est remorquée par une baleinière. Il passe entre l'Aboukir et le Suffolk aux accents du *God save the King*.

King, pendant que l'artillerie tire des salves. Les marins de la défense mobile d'Alger, rangés sur le pont des torpilleurs, poussent des hurrahs au passage du souverain, qui porte l'uniforme d'amiral anglais.

Le débarquement a eu lieu à l'Amirauté où les honneurs étaient rendus par une section de fusiliers marins.

Le roi est ensuite allé en landau avec ses aides de camp et s'est rendu au palais du gouverneur général.

L'entrevue a duré environ un quart d'heure. Édouard VII est rentré ensuite à bord, toujours acclamé par la foule.

Un déjeuner offert par M. Jonnart aura lieu ce matin au Palais d'Été de Mustapha. Les souverains anglais resteront à Alger jusqu'à mercredi soir ; ils emploieront les journées d'aujourd'hui et de mardi à des excursions en automobile.

L'entente cordiale

Le maire de la ville de Portsmouth vient d'adresser à M. Thomson, ministre de la Marine, le télégramme suivant :

Le maire et les habitants de Portsmouth expriment la plus cordiale appréciation de la visite projetée de l'escadre française et leur espoir que l'amiral commandant l'escadre pourra fixer une soirée pour permettre aux officiers de dîner à l'Hôtel de Ville et un jour pour que les équipages puissent prendre une collation.

L'Esprit italien dit savoir que les escadres française et anglaise visiteront en juin, probablement dans la première moitié du mois, Gènes, Livourne, Naples et Palerme.

Avant le Congrès des Secondaires

Pourquoi professeurs et répétiteurs ne s'accordent point. — Les « heures supplémentaires » décevantes et corruptrices. — Les propositions de l'Amicale du Lycée Hoche.

Dans quelques jours le Congrès de l'Enseignement secondaire mettra aux prises les répétiteurs et les professeurs sur la question, si controversée du professorat-adjoint.

Nous avons exposé ici même et non sans complaisance les doléances des agrégés et des chargés de cours. Elles sont pleines d'humanité. Il y a chez les professeurs une véritable révolte contre les vexations de toutes sortes dont ils sont les objets, beaucoup trop passifs, depuis des années. Mais, de bonne foi, est-ce aux seuls répétiteurs qu'ils doivent faire porter le poids de cette mauvaise humeur ?

Sans doute les répétiteurs ont essayé d'élargir leur situation pécuniaire et leur situation morale. Mais en cela sont-ils représentables ? Les professeurs n'apparaissent pas comme blâmes, pour leur part, d'avoir accepté toutes les avances, toutes les diminutions, dont les a régalar l'administration universitaire ? Prenons pour exemple la question des heures supplémentaires qui semble, d'ailleurs, avoir suscité un malentendu chez quelques-uns de nos amis du répétiteur.

Les heures supplémentaires

Un agrégé doit quatorze ou quinze heures de service hebdomadaire. Mais l'administration se réserve le droit de lui imposer deux heures supplémentaires et de lui en proposer un nombre indéfini : toutes ces heures sont payées à raison de 150 francs l'une pour l'année. Tarif dérisoire, puisque l'agrégé qui recevrait les mêmes appointements pour ses quatorze heures de service normal toucherait au bout de l'année 2.100 francs, tandis que ses appointements varient de 3.700 à 5.700 (en province).

Néanmoins, les « militants » traitent de jaunes les camarades qui ne trouvent pas que tout est pour le mieux dans la meilleure des Universités républicaines. Il paraît que le comble du jaunisme consiste à ne pas accepter le travail « extra » au même tarif que le travail courant.

Bien mieux : une des plus violentes circulaires qu'une Amicale de professeurs ait lancée contre l'Union avec les répétiteurs déclare que les heures supplémentaires ainsi rétribuées sont une nécessité pour les universitaires chargés de famille. De fait beaucoup de professeurs peu fortunés ajoutent à leurs autres revenus quatorze heures de service normal cinq, sept et même dix heures supplémentaires. N'oublions pas que chaque heure de classe, faite par un pédagogue consciencieux, est précédée d'une longue préparation et suivie d'une pénible correction de copies. Et concluons : le professeur qui fait vingt ou vingt-quatre heures de classe par semaine donne soixante à quatre-vingts heures de travail hebdomadaire ; il se surmène, se fatigue ; son attention se relâche, les classes sont médiocrement conduites, les élèves mal dirigés.

Il faut donc supprimer les heures supplémentaires.

Un os à ronger

Quelques professeurs soutiendront, non sans quelque apparence de raison, que cette disparition sera une perte sèche pour les agrégés et les chargés de cours. En réalité, cette crainte n'est pas entièrement justifiée. Elle n'est peut-être pas fondée le moins du monde.

N'est-il pas évident, tout d'abord, que, dans le passé, les heures supplémentaires n'ont pas été pour leurs bénéficiaires la plus énorme des dupes ? Je ne reviens pas sur le fait bien constaté qu'elles étaient, chose exorbitante, beaucoup plus mal rétribuées que les heures normales. Pourquoi les eût-on mieux payées ? Ne constituaient-elles point une sorte d'indemnité jetée aux professeurs qui n'obtiennent plus ni avancement ni promotions qu'à de rares intervalles ? L'heure supplémentaire a servi à endormir la nervosité des uni-

versitaires qui se voyaient appointés d'un nombre excessif d'élèves, mais dépourvus des augmentations périodiques de salaire auxquelles ils avaient droit. Ils auraient dû refuser ce dangereux cadeau : comme des affamés, ils se sont jetés sur ce mauvais os à ronger, et aujourd'hui encore la plupart d'entre eux ne veulent point lâcher cette ombre d'avantages pour des avantages réels.

Ce n'est pas tout. L'heure supplémentaire a une seconde et non moins funeste conséquence : dispense arbitrairement par MM. les administrateurs, elle peut être révoquée sans la moindre indemnité. Par suite, le professeur qui touche de 5 à 10 heures supplémentaires, c'est-à-dire de 750 à 1.500 francs par an, craint constamment qu'une partie, que la totalité même de ce revenu ne lui soit enlevée. Il est dans la main de l'administration. Ne cherchez pas ailleurs pour lui certains universitaires se montrent si timides devant les membres de la hiérarchie administrative : ils tremblent pour leurs heures supplémentaires.

Une solution

Qu'on abolisse ces heures supplémentaires, et les courages renaitront : les professeurs ne pensent plus alors qu'à réclamer des promotions qui leur reviennent de droit et qu'on leur refuse, pourtant, depuis toujours.

L'Amicale des répétiteurs du lycée de Versailles propose justement que les 831.000 francs qui soldent les heures supplémentaires soient affectés désormais, pour une part, à rétablir le jeu normal des promotions, pour une autre à créer et entretenir les chaires indispensables et pourtant inexistantes. Au nombre de 1.000, des répétiteurs assumeraient gratuitement, en qualité de professeurs-adjoints, les 3.000 heures de classe laissées en dehors des services réguliers des agrégés et chargés de cours.

Cette solution a été adoptée par la Fédération régionale des répétiteurs de l'Académie de Paris, qui vient d'émettre à l'unanimité les vœux suivants :

I. — Les conférences aux élèves faibles étant une forme de la leçon particulière, sont retirées à part, tout comme les interrogations, et confiées, par le professeur, soit au professeur titulaire, soit au professeur adjoint.

II. — Le professeur adjoint est, comme son titre l'indique, associé à l'enseignement magistral. Il relève de l'Inspection générale. Il enseigne dans les classes, indifféremment, selon ses grades et ses capacités.

III. — Son service d'enseignement comprend deux heures de classe. Toute heure de classe faite en plus est payée à part suivant tarifs.

IV. — Les économies réalisées sur le chapitre des heures supplémentaires sont intégralement reportées sur le chapitre des promotions.

V. — Les récréations d'interclasses sont assurées à tour de rôle et indifféremment, par les professeurs et les professeurs adjoints.

Ces propositions, sans nul doute, n'agréeront pas aux professeurs. Néanmoins elles offrent un objet précis de discussion : pourquoi fuirais-je un objet de discussion ? En fait, il n'y a rien de plus que vous relatif à la suppression des heures supplémentaires : il contient le germe d'un accord d'où pourra sortir, par l'effet d'une action commune, le salut commun des professeurs et des répétiteurs.

Bientôt vont se réunir les Congrès spéciaux des deux catégories, et le lendemain, à moins d'une rupture dont se réjouira la haute administration, ce sera le tour du Congrès d'Union.

Il faut souhaiter aux deux parties en présence, et surtout aux professeurs, que la raison et l'Union l'emportent. Il dépend beaucoup des intéressés d'améliorer leur sort. Il est désirable qu'on cesse de voir un père de famille faire 24 heures hebdomadaires de classe pour parfaire des appointements que les seules promotions devraient compléter. Il ne faut plus qu'on revienne à des classes à examens bourrées de 80 et 90 élèves. Il faut trancher la question du professorat-adjoint.

Et comme tout cela se tient, il est nécessaire que les professeurs et les répétiteurs joignent leurs bonnes volontés. Donnons leur rendez-vous au prochain Congrès.

MAURICE LAUZEL

INFORMATIONS